

Dans le cadre de l'autonomisation de la femme du secteur minier artisanal

Impact présente une recherche sur les conditions de travail des femmes dans les mines en RDC

Deux chercheuses, Bibiche Liliane Salumu et Véronique Minyego viennent de rendre publiques les conclusions d'une recherche du Projet Impact autrefois appelé PAC (partenariat Afrique Canada) sur l'implication de la femme dans le secteur minier artisanal.

oublier des exploitants miniers artisanaux. Des constats ont été faits par l'équipe de chercheurs :

qu'elles sont enceintes, quel que soit le stade de leur grossesse et leur état de santé "

Cette exclusion des femmes

Il a été révélé au cours de cette recherche qui a ciblé les femmes œuvrant dans les mines au Sud-Kivu et en Ituri que

connaissances juridiques du secteur ; les femmes ont un accès restreint au crédit, ce qui limite leur capacité à se lancer en entreprise et à augmenter leurs revenus. Les femmes sont souvent exclues des structures de gestion dans les communautés minières artisanales.

La présence de la femme enceinte dans les mines artisanales a suscité un vif débat dans la salle. A cette préoccupation, la chercheuse Bibiche Liliane Salumu tranche : " L'étude a porté sur l'implication de la femme dans le secteur minier artisanal, question de voir ses opportunités en termes d'autonomisation économique et les obstacles liés à sa participation dans le secteur. Il faudrait qu'il y ait une étude approfondie qui montre qu'une femme enceinte ne peut pas travailler dans une mine. En ce qui nous concerne, nous avons rendu compte de ce qui se passe sur terrain, de la présence des femmes dans le secteur. Tabler sur cette question pour dire qu'il ne faudrait pas qu'il y ait des femmes enceintes dans les mines ; il faudrait une étude bien approfondie pour aller les politiques à bien



L'ambassadeur du Canada et d'autres acteurs lors de la présentation de la recherche sur l'implication de la femme dans le secteur minier artisanal

Au cours cette recherche qui a ciblé deux provinces où intervient Impact à savoir, les provinces de l'Ituri et du Sud-Kivu, il était question aux chercheuses de voir les défis auxquels se heurtent les femmes du secteur minier artisanal et les opportunités à saisir pour favoriser leur autonomisation.

C'était en présence de l'ambassadeur du Canada, Nicolas Simard que les conclusions de cette investigation ont été rendues publiques le mercredi 29 novembre au cours d'un atelier à l'Hôtel Venus, qui a mis en présence des responsables des ministères des Mines, de Travail, du genre, famille et enfant, les acteurs de la so-

les femmes en RDC se heurtent à des obstacles majeurs concernant l'égalité, les lois et politiques contribuant à la discrimination sexospécifique. Malgré le fait que le revenu des femmes minières est six fois

les rôles réservés aux hommes sont beaucoup plus payant que ceux accordés aux femmes. Même si les femmes exécutent les mêmes rôles que les hommes, elles sont moins bien rémunérées : les femmes ont beau-

Science Chrétienne et son Eglise : l'Eglise du Christ, Scientiste. Ces pensées devraient être corrigées. Eddy exigeait que toutes ces corrections doivent être faites sans nuire à ceux qui les entretiennent. Ainsi ses exigences devaient se faire en son temps - et elles doivent se faire aujourd'hui - d'une manière chrétienne.

Farlow. Celui-ci devrait poser les fondations du travail des Comités de publication car aucun document n'existait pour le guider, et il travaillait directement sous les directives de Mary Baker Eddy elle-même. Le changement de pensée et la guérison étaient donc au cœur de l'activité du Comité de Publication sous tous ses aspects et il continue de l'être aujourd'hui.

fred Farlow, le premier Manager des Comités de Publication, d'établir un mode de financement par le champ de l'activité naissante du Comité. Il priait pour être guidé tout en cherchant les moyens de le faire. Sa correspondance avec le champ prouve qu'il souhaitait dès le début que les scientistes chrétiens, dans chaque juridiction, soient responsables du soutien fi-

actuel basé sur le calcul du pro-rata. Un consensus se dessina peu à peu pour que les paiements nécessaires au soutien de l'activité du Comité au lieu de provenir du bon vouloir des membres individuellement, ces paiements devaient provenir des églises filiales. C'est ainsi qu'un système de pro-rata fut mis en place. Dès le début, il était prévu que le Comité

tier (ou seulement une partie), à un comté, à une province, à une zone délimitée dans un pays, à un protectorat ou à une possession territoriale. Dans les juridictions qui comptent moins de trois églises, les Lecteurs de l'Eglise ou des deux églises sont membres du CFS. Les Lecteurs des sociétés de la Science Chrétienne ne sont membres du CFS que s'il n'y a pas d'église dans la juridiction.

-- à suivre --

Makengo ma Pululu,
Comité de Publication de la
Science Chrétienne
pour la RDC

Dans le cadre de l'autonomisation de la femme du secteur minier artisanal Impact présente une recherche sur les conditions de travail des femmes dans les mines en RDC

(suite de la page 6)

de la présence des femmes enceintes dans les mines "

Quant à la chercheuse Véronique Minyego, elle a reconnu que "la femme intervient dans le secteur minier artisanal et contribue à l'économie du territoire dans lequel elle travaille, cela a été prouvé par l'administrateur du territoire de Walungu qui a parlé de la contribution de la femme minière dans cette contrée "

Dans les mines, explique-t-elle, il ya plusieurs activités qui sont faites par la femme : elle fait le lavage, le tamisage, le transport des pierres des puits jusqu'au point de lavage ; il ya

d'autres femmes qui font des activités connexes dans ledit secteur notamment le commerce des denrées alimentaires et des produits divers.

Des recommandations

Cette étude a formulé des recommandations idoines au gouvernement et services étatiques, aux administrateurs des foyers miniers et aux managers des sites miniers, aux partenaires techniques et financiers du gouvernement. Ces recommandations concernent notamment pour le gouvernement de promouvoir l'égalité entre homme et femme sur le site minier ; d'adapter les mesures d'inter-

diction de travail des femmes enceintes dans les sites selon leur propre réalité et leurs pré-occupations ; intégrer les femmes comme partie prenante au processus de formalisation de l'implantation minière artisanale. Aux administrateurs des foyers miniers de favoriser l'accès et la possibilité des femmes minières de travailler dans une équipe pour qu'elles reçoivent les mêmes avantages que les hommes. Aux partenaires techniques et financiers d'octroyer le crédit aux associations des femmes en vue de leur permettre de faire accroître de petites et moyennes entreprises dans le secteur minier.

Blandine Lusimana T.

Sud-Kivu : la quasi-totalité de détenus s'est évadée de la prison de Kalehe

Dans le territoire de Kalehe, 70 km au nord de Bukavu, 19 des 20 détenus se sont échappés de maison d'arrêt dans la nuit de jeudi à vendredi. Les gardiens de la prison affirment avoir constaté cette évasion vendredi 1er décembre dans la matinée.

Selon des sources officielles à Kalehe, les détenus ont opéré un trou dans un mur pour s'échapper par derrière le bâtiment de la maison d'arrêt. L'administrateur du territoire affirme que le seul prévenu

resté occupait une cellule à part. Les recherches ont jusqu'à-là permis de reprendre un seul évadé. Ce dernier a été récupéré au village de Bushushu, localité voisine de Kalehe-centre.

Les autorités locales soulignent que c'est la troisième évasion enregistrée dans ce lieu de détention. Le faible effectif des agents commis à la garde serait la principale cause de ces évasions.

Radio Okapi/L'Observateur